

# TREMPLIN RECHERCHE

MONTPELLIER

# CHU

CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE



● Pôle **Recherche et Innovation**

● Délégation à la **Recherche Clinique et Innovation**

## Introduction DG & PCME – Notre ambition



Thomas Le Ludec,  
Directeur Général  
du CHU de Montpellier



Pr Patrice TAOUREL,  
Président de la Commission  
Médicale d'Établissement

En 2020 le CHU de Montpellier a présenté à l'évaluation de l'HCERES<sup>1</sup>, son activité de recherche. Cette démarche a été l'occasion d'un temps d'analyse sur les forces et opportunités que représentent la recherche et l'innovation dans notre CHU qui a depuis de nombreuses années un positionnement de leader sur cette activité avec un **classement national de 2 ou 3<sup>ème</sup> sur le volet SIGREC** relatif à l'inclusion de patients dans des protocoles de recherche et de 4 ou 5<sup>ème</sup> sur le volet SIGAPS relatif aux publications avec plus de 1300 publications par an.

Ce résultat n'est pas un hasard. Il est le fruit du travail passionné et des efforts constants d'équipes d'excellence, de professionnels très investis, d'une communauté médicale ayant une forte appétence pour la recherche, le tout encouragé par une politique institutionnelle de soutien à la recherche initiée il y a plus de 10 ans.

Maintenir cette place n'est pas simple. Le monde de la recherche et de l'innovation est particulièrement exigeant et concurrentiel. Nos enjeux aujourd'hui sont de deux ordres : **professionnaliser la recherche pour la sécuriser et poursuivre sa croissance ; trouver des axes disruptifs dans lesquels le CHU sache transformer les résultats de ses recherches en innovations valorisables.**

Nous avons missionné la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation, la Direction de la Recherche et le Département de l'Information Médicale pour organiser une réflexion partant de l'expérience des acteurs de l'Institution sur les moyens de relever ces défis.

Sur la base de leurs propositions, un plan de soutien massif à la recherche, que nous avons désigné comme «**TREMLIN RECHERCHE**», a été soumis

au directoire. Ce plan doit répondre à **4 enjeux stratégiques** :

- **Renforcer** l'attractivité de la recherche pour nos patients et nos professionnels
- **Structurer** la recherche autour de thématiques fortes
- **Simplifier** et fiabiliser nos circuits pour réaliser ses projets de recherche
- **Permettre** une recherche durable et croissante

Sur chaque axe, des actions concrètes seront déployées, à compter de juin 2021 pour les équipes d'investigations, les jeunes chercheurs, la recherche en soins, les équipes support... Ce plan constitue la feuille de route du CHU en matière de recherche et doit nous permettre de nous consolider pour répondre aux enjeux sanitaires de la décennie. Ces orientations sont soutenues par un effort financier inédit à hauteur de 20 millions d'euros sur 4 ans – soit 5 M€ par an.

C'est un gage de confiance accordé à nos équipes pour réussir à actionner ce fameux effet de levier du financement, car un euro investi dans la recherche doit pouvoir engendrer directement ou indirectement des ressources supplémentaires afin de garantir nos développements de demain.

Notre recherche est forte, installée et reconnue mais elle doit poursuivre son développement et asseoir son excellence. Nous avons encore besoin de cette consolidation supplémentaire permettant de nous faire passer d'un CHU fort chercheur à un CHU pionnier sur la recherche et l'innovation en santé.

Donnons-nous les moyens d'y parvenir tous ensemble.

<sup>1</sup> Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

# LA METHODE DE TREMPLIN RECHERCHE

La conviction du Directeur Général du CHU et du Président de la CME sur la place du CHU de Montpellier en matière de recherche s'est exprimée dès la préparation de ce plan.

Le Workshop Recherche qui s'est tenu le 27 novembre 2020 a réuni tous les acteurs de la recherche : soignants - qu'ils soient médecins ou non, scientifiques, services support, Directions. Plus de 100 personnes se sont connectées toute la journée.

L'objectif était de faire remonter du terrain et des « experts », les actions nécessaires pour aller plus loin en rassemblant les forces actuelles et celles qui émergent.

9 groupes de travail ont été organisés pour couvrir l'ensemble des thématiques de la recherche clinique et de la recherche partenariale autour du CHU de Montpellier.

- Méthode et moyens attribués aux équipes d'investigation et objectifs de production (GT1)
- Outils et circuits de la recherche (GT2)
- Formaliser des thèses de spécialité sous forme d'article scientifique (GT3)
- Les Appels d'offres interne et les projets pris au fil de l'eau (GT4)
- L'articulation entre l'investigation et les Directions fonctionnelles (GT5)
- La recherche paramédicale (GT6)
- Le soutien au circuit pharmaceutique et à l'innovation (GT7)
- La recherche clinique de territoire (GCS Montpellier-Nîmes, médecine de ville, cliniques privées) (GT8)
- Les relations avec nos partenaires institutionnels autour de la recherche translationnelle (L'université, MUSE, les EPST) (GT9)

Ce travail a abouti à des propositions constituant une feuille de route pour le CHU en matière de recherche, pour les 4 ans à venir (2021-2025). Ces orientations sont soutenues par un effort financier inédit et massif à hauteur de 20 millions d'euros sur 4 ans. C'est le plan « TREMPLIN RECHERCHE ».

« TREMPLIN RECHERCHE » s'appuie sur 4 objectifs stratégiques identifiés :

► **Rendre la recherche de l'établissement toujours plus attractive pour les professionnels et les patients.** Cela implique de faciliter sa mise en œuvre et son organisation, de soutenir tous les profes-

sionnels chercheurs, médicaux, paramédicaux et autres.

► **Structurer d'avantage la recherche de l'établissement** autour de thématiques phares sur la base de regroupement d'acteurs engagés et se reconnaissant mutuellement dans des projets de recherche mobilisateurs et croisant des synergies d'organisation (UMR, FHU), de fonctionnement ou de thématiques.

► **Maintenir un haut niveau d'exigence et de sécurité** de la recherche en renforçant la professionnalisation des acteurs, les certifications utiles à l'attractivité vis-à-vis des industriels, la formation des personnels et la sécurisation des relations partenariales.

► **Développer un modèle de recherche vertueux et durable** afin poursuivre notre croissance d'activité et le développement des expertises locales, et permettre à nos patients un accès facilité et souvent unique à l'innovation.

Pour atteindre ces objectifs, « TREMPLIN RECHERCHE » est traduit très opérationnellement en 7 actions concrètes. L'accent majeur a été mis sur les équipes d'investigation qui doivent disposer de ressources adaptées pour pouvoir réaliser leurs travaux dans de bonnes conditions.



## Les actions de « TREMPLIN RECHERCHE »

Pour chaque action, des fiches seront disponibles sous intranet pour expliquer leur mise en œuvre concrète.  
**Accès rapide/recherche/portail recherche/TREMPLIN RECHERCHE**

### TREMPLIN INVESTIGATEURS

« *Tous les participants à la recherche doivent être félicités et encouragés ; ils seront aidés et synergiques avec leurs pairs et supportés par l'institution* »

La première action consiste en un soutien massif à l'investigation inspiré par la double volonté de d'une part soutenir et impliquer davantage de chercheurs et d'autre part de constituer des équipes de recherche d'une certaine envergure pour ne pas diluer les moyens attribués et participer à la consolidation des connexions existantes pour en créer des nouvelles.

Ainsi, les 200 premiers chercheurs de l'établissement, en fonction de leurs résultats SIGAPS et SIGREC et de leurs publications « phares », se verront attribuer une enveloppe financière. L'accompagnement direct se monte à hauteur de 2,2 millions d'euros par an leur permettant de fonctionner en autonomie sur leurs besoins de financement de la recherche. Cette enveloppe permettra de soutenir les ressources existantes ou de faire appel à d'autres dispositifs comme par exemple du temps de Praticien Hospitalier pour des activités de recherche ; le paiement d'heures supplémentaires ; des compétences nouvelles (opérateurs de saisie, développeurs, reformatage des publications, médical Writer...).

Pour en bénéficier, les 200 chercheurs devront se fédérer sous la dynamique des leaders de recherche du CHU pour inspirer la création ou la confirmation d'axes médico-scientifiques d'excellence, et la mutualisation de moyens. Le rapprochement avec les structurations existantes, les UMR (Unités Mixtes de Recherche) et les FHU (Fédérations Hospitalo-Universitaires), sera une force supplémentaire pour notre recherche.

« *Toutes les synergies n'ont pas encore été explorées ni exploitées dans notre établissement où se retrouvent de très nombreux talents* »

Le détail du classement des chercheurs et la méthode de constitution des regroupements est disponible sur le portail recherche de l'intranet.

### TREMPLIN JEUNES

« *Une recherche n'est utile que si ses résultats sont partagés et diffusés. L'ambition est de transformer les thèses en article, et les articles en publications* »

Pour former les jeunes à l'écriture d'article et les aider à adopter la culture recherche, en collaboration avec les Facultés de Médecine, Sciences, Pharmacie, une enveloppe de 140K€ par an sera consacrée par le CHU pour accompagner les jeunes dans la publication de leur thèse de spécialité sous forme d'article scientifique en leur apportant un soutien méthodologique et la prise en charge des frais de publication.

Un note précise sur le circuit et les modalités sera adressée aux coordonnateurs de disciplines et consultable sous l'intranet du CHU.

Cette action doit avoir un effet sur la valorisation budgétaire de la recherche : et sur la formation des jeunes.



## APPEL D'OFFRE TREMPLIN

« La culture médicale pousse nos médecins à construire des projets de recherche que nous souhaitons accompagner tout en maintenant un haut niveau de qualité. Il faut donc encourager et soutenir les jeunes chercheurs qui seront les moteurs de demain »

Les appels d'offre interne « AOI médical » et « AOI paramédical » sont remplacés par l'« AO TREMPLIN Recherche », qui permettra de financer des projets tout au long de l'année, dans un processus rapide permettant de soutenir des projets pilotes, des preuves de concept, des études mécanistiques ou physiopathologiques inventives.

Le budget est désormais doublé, et l'intention est donc d'honorer toutes les initiatives qui entreront dans ce cadre.

Sur ces projets, les frais de méthodologie, de promotion et d'assurance seront pris en charge par le CHU et le porteur se verra attribuer un budget complémentaire pour les surcoûts d'investigation.

Une enveloppe de 600K€ par an est disponible. Les projets devront faire l'objet d'une approbation de la sous-commission scientifique de la DRCl qui

s'attachera à vérifier la méthodologie, l'adéquation du budget, le portefeuille effectif de l'équipe et le retour sur investissement du projet notamment en matière d'inclusions de patients (pour mémoire, qui alimentent le score dit « SIGREC ») et de publications (qui alimentent le fameux score « SIGAPS »). Cette procédure est rendue accessible aux paramédicaux en remplacement de l'AOI paramédical avec un budget sanctuarisé.

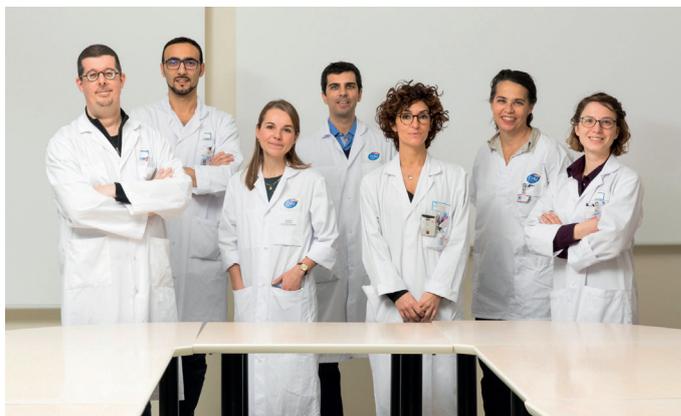
Le dossier de candidature à l'AO Tremplin sera disponible sous INTRANET/Portail recherche.

## TREMPIN RECHERCHE EN SOIN & associée

« Pour qu'une culture recherche naisse chez tous les professionnels, il faut la faciliter et l'encourager à tous les niveaux. Nous pouvons prendre en exemple les pays anglo saxons. »

Pour développer la recherche en soin, un effort de structuration a été fait au niveau de la coordination des soins et la recherche en soin. Celle-ci a été rapidement intégrée dans le dispositif global de soutien et de financement des projets de recherche en santé.

Les projets de recherche en soin sont intégrés dans le périmètre du dispositif AO TREMPLIN.





La structuration des professionnels paramédicaux impliqués dans les projets est essentielle. Pour cela l'action TREMPLIN Recherche en soin privilégiera la mise à disposition de temps paramédical dédié et un coup de pouce spécifique aux psychologues et autres professionnels impliqués dans les projets de recherche.

Une enveloppe de temps sera disponible (en temps de personnel recherche ou en heures supplémentaires), pour aider au déroulé d'études en cours.

## TREMPLIN SUPPORT

« *Parce que la recherche est l'affaire de tous, du médecin chercheur, aux Directions support en passant par la pharmacie, il faut consolider l'ensemble de nos process et soutenir les équipes support* » »

Les liens entre les équipes d'investigation et les équipes support - Direction de la recherche, DIM, pharmacie..., doivent être renforcés et facilités, les outils et circuits mieux maîtrisés. Les équipes seront consolidées pour accompagner le développement d'activité.

Une expérimentation organisationnelle sera menée en proposant de nouveaux postes de coordination dont les missions seront définies collectivement. L'objectif est de faciliter l'accès de l'investigateur terrain à l'ensemble des compétences disponibles dans les équipes support et de l'accompagner dans le pilotage et la coordination de son activité.

L'utilisation des outils de pilotage sera facilitée et les relations directes favorisées. La maîtrise de l'outil Easydore est indispensable pour avoir une meilleure connaissance des portefeuilles d'activité, des ressources et des finances des équipes. L'usage de la carte affaire sera étendu pour les professionnels qui le souhaitent.

Le rôle de la pharmacie dans le circuit des essais cliniques sera accompagné avec des réflexions sur le circuit pharmaceutique (guichet unique, amorçage RH...), la stabilisation de poste pour consolider notre positionnement fort sur les Médicaments et Thérapies Innovantes (MTI) et si besoin des aménagements logistiques.

Une enveloppe annuelle de 100K€ sera dédiée à cette consolidation.

L'équipe du DIM, très aidante du fait de ses compétences en méthodologie et en biostatistique, dans l'élaboration des protocoles prospectifs ou rétrospectifs et dans la rédaction d'article, sera renforcée.

« Une telle ambition de recherche doit largement dépasser le périmètre de l'établissement et amener avec lui ses partenaires » »

« La concrétisation des efforts de recherche doit être visible et connue du grand public pour que les innovations en santé bénéficient rapidement aux patients et aux professionnels » »

Le travail autour de la recherche translationnelle sera poursuivi. Un premier axe sera orienté sur la communication et la nécessité de renforcer l'information envers la communauté scientifique sur les liens et outils existants en matière de recherche translationnelle (comment émerger à une UMR ?, quels sont les aides et soutiens existant, comment accéder aux nombreuses plateformes disponibles sur le site de Montpellier ?).

Un appel à projet Translationnel en lien avec le « Labex Mabimprove » sera lancé en 2021.

Des conventions CHU-Université-Muse seront établies autour des UMR dont nous sommes partenaires.



L'ancrage territorial de la recherche sera consolidé avec le développement de projets pilotes sur cohorte, le déploiement de postes d'assistants partagés supplémentaires, le renforcement des liens avec les réseaux de soins primaires grâce au Département Universitaire de Médecine Générale (DUMG).

Cet ancrage sera appuyé par la fonction support du GCS Montpellier-Nîmes, nouvellement reconfiguré.



La solidité des activités de recherche doit permettre de positionner le CHU sur les projets d'innovation en santé. La cible est de permettre une meilleure valorisation et un transfert technologique des projets de recherche et innovation dans lesquels le CHU et ses professionnels se sont impliqués.

L'accent doit être mis sur les collaborations et partenariats public/privé. Une porte d'entrée unique pour l'industrie sera redéfinie autour de la sous-commission « innovation et partenariats » de la DRCI pour densifier et fluidifier les relations avec les partenaires.

Une communication sera effectuée auprès des chercheurs pour les sensibiliser aux bonnes pratiques à adopter en matière de protection de leur propriété intellectuelle, d'utilisation du contrat unique, de négociation de contreparties financières.

Le rôle de l'extracteur d'innovation sur le territoire sera central dans la détection des projets d'innovation.

Cette dynamique, fondée sur des projets d'envergure mais également sur des initiatives à taille humaine, viendront alimenter et se construire autour du label « MED VALLEE » porté par la Métropole.



